

À déposer avant le 22/06/2019

ÉLÈVES :

Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Adresse	Classe 2019-2020

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

- 1 - N° de téléphone domicile :
- 2 - N° du travail du père :
- 3 - N° du travail de la mère :
- 4 - Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

Observations médicales particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergie, asthme, diabète, traitements en cours, précautions particulières à prendre.).....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Père ou Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Mail :

Profession : Téléphone :

Adresse :

Mère ou Tutrice

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Mail :

Profession : Téléphone :

Adresse :

N° de S.S. du responsable :

Adresse du centre de sécurité sociale :

Assurance Scolaire compagnie d'assurance :

Adresse

N° de contrat :

Règlement par :

prélèvement automatique (compléter le mandat joint et fournir un RIB)

chèque en Trésorerie de Château-Renault

Le règlement intérieur de la restauration scolaire est consultable sur monthodon.fr.

Fait à,

Signature des Parents ou des Tuteurs

Le